

Politique d'utilisation de la page Facebook de la Ville de Matagami



Adoptée par le conseil le 10 novembre 2015

Résolution n° 2015-11-10-13

L'utilisation des réseaux sociaux s'inscrit dans la volonté de faciliter la relation des citoyens avec la Ville de Matagami et d'améliorer l'accès à ses programmes et services. En intégrant les réseaux sociaux à ses outils de communication, la Ville de Matagami dispose d'un moyen de communication supplémentaire permettant l'échange, la collaboration et l'interactivité pour rejoindre directement et efficacement ses clientèles et sa population. La présence active de la Ville dans les réseaux sociaux lui permet de développer sa propre communauté d'internautes pour diffuser rapidement ses messages mais aussi pour améliorer sa visibilité et celle de ses actions tout en augmentant son rayonnement. De plus, elle favorise une plus grande fréquentation de son site Web qui demeure le pivot de ses communications.

Objectif de la politique

La présente politique vise à encadrer et guider l'utilisation des réseaux sociaux et à encourager de bonnes pratiques, tant pour le personnel de la Ville de Matagami que pour le public.

La liberté d'expression est une valeur primordiale mais il est important de l'exercer en respectant les règles destinées à assurer un environnement de discussion respectueux et agréable.

Vous êtes invité à contribuer à la page de la Ville dans la mesure où votre participation n'entre pas en conflit avec les règles édictées ci-après, et ce, afin d'assurer un climat courtois et démocratique ainsi que de maintenir la qualité et la pertinence du contenu publié sur la page.

Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de ne pas autoriser et/ou supprimer sans préavis tout contenu non pertinent ou contraire aux règles.

Gestion de la page

La page de la Ville de Matagami est administrée par le Service de l'administration. Le Service veille à répondre, le plus rapidement possible et au meilleur de ses connaissances, aux interventions et messages publiés sur la page Facebook.

Notez que nous lisons tous les commentaires, questions et opinions inscrits sur la page. Régulièrement surveillée, la page Facebook n'est cependant pas animée 24 heures sur 24. Certaines réponses étant aussi tributaires d'une référence auprès de certains services municipaux, un délai de réponse peut survenir.

Certains des employés de la Ville de Matagami possèdent des comptes sur divers réseaux sociaux. Malgré leur affiliation, les opinions et les points de vue qu'ils expriment ne représentent pas la position officielle de la Ville de Matagami. Il faut plutôt les considérer comme l'expression personnelle de citoyennes et citoyens.

En aucun cas, il doit être interprété que la Ville de Matagami soutient ou endosse les propos partagés par les personnes abonnées à ses médias sociaux, ni même par les médias sociaux qu'elle suit afin de s'informer.

Les sujets que l'on retrouve sur la page

La Ville de Matagami limite volontairement l'information diffusée en balisant les sujets traités afin d'assurer le maintien de l'intérêt des usagers pour la page Facebook. Voici les sujets que vous pouvez vous attendre à retrouver :

- informations pratiques :
 - travaux;
 - services offerts aux citoyens;
 - messages de prévention;
 - appels d'offres et avis publics;
- communiqués de la Ville de Matagami;
- informations et bons coups contribuant au rayonnement positif de notre communauté et témoignant de son dynamisme économique, culturel, sportif et communautaire;
- informations pouvant mousser le sentiment d'appartenance à Matagami ou à la région Nord-du-Québec;
- activités et les événements publics offerts gratuitement à la population.

Votre responsabilité

La Ville de Matagami ne fait pas de favoritisme. La Ville ne pouvant être au fait de toutes les informations, il est de la responsabilité des organisations de fournir le contenu rédactionnel et visuel si elles souhaitent que l'information soit relayée par la page Facebook de l'organisation. La Ville n'est cependant pas obligée de diffuser votre information et privilégiera les éléments jugés, selon le contexte, comme les plus pertinents au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

La publication et l'affichage de tout document (textes, photos, enregistrements sonores ou vidéos, etc.) doivent respecter les droits d'auteur.

Advenant le cas où la Ville de Matagami serait confrontée à l'acharnement d'un internaute qui refuserait de se conformer à cette politique, la Ville bloquera l'utilisateur.

Contenu retiré

La Ville de Matagami retirera de sa page Facebook :

- tout propos jugé agressif, vulgaire, injurieux, indécent, grossier, obscène, abusif, haineux, sexiste, raciste, homophobe ou irrespectueux à l'endroit de personne ou de groupe de personnes ainsi que toute attaque personnelle ou atteinte à la vie privée;
- tout propos ne contribuant pas de façon positive au rayonnement de Matagami;
- tout commentaire ou propos ayant comme objectif la diffamation de personnes ou d'organisations;
- toute sollicitation publicitaire ou promotionnelle, que ce soit pour un produit, un service ou une cause non supportée officiellement par la Ville de Matagami;

- toute promotion ou discréditation d'opinions politiques, d'un parti politique, de ses représentants, ou des autorités municipales;
- toute utilisation excessive ou exclusive de majuscules, ce qui équivaut à des cris suivant le protocole Internet;
- tout contenu publié sous le couvert d'un surnom ou au nom d'un organisme ou entreprise sans être autorisé est prohibé;
- tout envoi de messages à répétition ou toute utilisation des espaces de commentaires pour y faire de la propagande, de la sollicitation à des fins politiques, professionnelles ou commerciales;
- toute utilisation des espaces de commentaires pour contourner le processus d'approbation des publications.

Aucune vocation politique

La page Facebook de la Ville de Matagami est administrée exclusivement par des employés de la Ville et n'est en aucun cas une tribune politique. Tous les usagers, citoyens et administrateurs, se doivent de relayer des faits avec neutralité. En aucun cas cette page ne sert à appuyer ou mousser la candidature d'un candidat ou à communiquer des opinions strictement politiques.

Utilisation du contenu à des fins municipales

La Ville de Matagami se réserve le droit :

- d'utiliser et de publier dans ses outils de communications tout commentaire, nom et/ou photo publiés sur cette page Facebook. Les photos peuvent être utilisées en totalité ou en partie avec mention des crédits;
- de répondre et commenter les interventions.
- de modifier les éléments de sa politique en tout temps et sans préavis.